

**Document 1**

1. • Barrières tarifaires : ce sont les droits de douane.  
• Autarcie : politique économique fondée sur l'isolement commercial d'un pays par rapport au reste du monde.
2. a. Il s'agit du courant libéral : le libre échange.  
b. L'auteur de cette théorie de l'avantage absolu est Adam Smith.  
c. Les principes de ce courant :  
• Chaque pays doit se spécialiser dans les productions pour lesquelles il est le plus efficace en terme de coût pour les exporter et importer d'autres produits à moindre coût au lieu de les produire lui-même.  
• Une division internationale du travail.  
• Une libéralisation des échanges extérieurs pour assurer une grande ouverture des économies.  
d. Les avantages du libre échange pour les pays de Sud sont :  
• L'accès à des marchés très larges pour écouler les productions qu'ils maîtrisent et importer des biens d'équipement et de haute technologie.  
• Le transfert de la technologie.  
• C'est une condition nécessaire au développement car il maximise les gains de chaque pays grâce à la spécialisation dans les productions qu'il réalise au moindre coût.  
• Il favorise la concurrence qui stimule l'innovation, l'amélioration de la qualité des produits ce qui est avantageux pour le consommateur.

Les inconvénients du libre échange sont :

- Il implique la spécialisation des pays de Sud dans des produits de faible valeur ajoutée ce qui empêche la diversification du tissu productif national.
- La concurrence étrangère risque de pénaliser les entreprises nationales les moins compétitives.
- Les prix des produits exportés par les pays de Sud tendent vers la baisse ce qui détériore leurs termes d'échange.

3. Les pays émergents asiatiques et d'Amérique latine ont réussi leur intégration dans l'économie mondiale dans le cadre d'une ouverture commerciale internationale et ont échappé à la spécialisation en assurant une grande diversification de leur économies.

Mais, cette réussite a été réalisée grâce à d'autres facteurs en plus de l'ouverture l'extérieur.

4. a. Les techniques protectionnistes sont : les droits de douane, les subventions.  
b. Autres techniques : le contingentement, les normes sanitaires et techniques, les actions antidumping, la dévaluation ...